

NOTE DE SYNTHÈSE PATRIMONIALE COURSON-MONTELOUP



Références

Commune	Courson-Monteloup
Nature du dossier	Inventaire du patrimoine
Objet de la note	Note de synthèse patrimoniale
Pièce(s) jointe(s)	Cartes et fiches descriptives
Dossier suivi par	Amandine Robinet, chargée d'études mission Patrimoine et Culture
Note transmise le	13 mars 2020



Allée d'honneur du château de Courson, 2008

TABLE DES MATIERES

Contexte de l'étude.....	p. 3
LA COMMUNE DE COURSON-MONTELOUP	p. 4
Histoire du site.....	p. 4
Topographie.....	p. 7
Morphologie urbaine.....	p. 8
ETAT DES LIEU PATRIMONIAL	p. 9
I – Le patrimoine d’Ancien Régime.....	p. 9
1. Généralités.....	p. 9
2. Le château de Courson.....	p. 10
La chapelle seigneuriale.....	p. 10
Le château.....	p. 11
3. L’enclos presbytéral.....	p. 12
4. Les structures rurales	p. 13
Les maisons rurales.....	p. 13
La cour commune.....	p. 15
5. Le patrimoine agricole : les fermes.....	p. 16
La ferme du château.....	p. 17
La petite ferme de Monteloup.....	p. 18
II – Le patrimoine du 19 ^e siècle.....	p. 19
1. Généralités.....	p. 19
2. Les petites fermes	p. 19
3. Maisons rurales et villégiature.....	p. 20
4. Le patrimoine public.....	p. 21
CONCLUSION	p. 23
Statistiques de l’inventaire de Courson-Monteloup.....	p. 23
Intérêts de la commune.....	p. 23
Préconisations architecturales.....	p. 24
SOURCES	p. 24

Contexte de l'étude

La connaissance de son territoire ainsi que de ses patrimoines est l'un des objectifs de la charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour 2011-2023. L'axe 3 de la charte (« Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle rurale et rurale ») comporte effectivement l'objectif stratégique « connaître, protéger et valoriser les patrimoines culturels » dans lequel s'inscrit l'objectif opérationnel n°23 « améliorer la connaissance culturelle du territoire ».

En décembre 2019, le PNR a procédé à la finalisation de l'inventaire du patrimoine de Courson-Monteloup initié en 2013 par Céline Perrine, stagiaire, sous la tutelle de Virginie Chabrol, ancienne chargée d'études Patrimoine et Culture du PNR¹.

Cette étude a deux objectifs principaux. Le premier est l'approfondissement de la connaissance du patrimoine de la commune et ainsi celle du territoire du Parc. Le second est d'identifier, dans la perspective d'une politique de sauvegarde, les principaux bâtiments d'intérêt et leurs caractéristiques à préserver, afin d'enrichir une réflexion patrimoniale sur le devenir du bâti ancien. Pour répondre à ces deux objectifs, le présent document est complété des cartes typologiques² et qualitatives³ du patrimoine local, ainsi que des fiches descriptives des édifices repérés.

Cet état des lieux patrimonial a consisté en une analyse des cartes et cadastres anciens, un travail de terrain avec étude individuelle des édifices d'intérêt patrimonial selon la méthodologie du Service régional de l'Inventaire, une campagne photographique réalisée depuis la voie publique pour illustrer ces derniers, et enfin leur saisie dans la base de données interne au Parc. Sa transmission à la municipalité en constitue une première restitution.

¹ Cet inventaire reprend également le diagnostic patrimonial réalisé par le bureau d'études Kargo en 2009, lors de l'agrandissement du périmètre du Parc.

² La carte typologique identifie les différentes familles patrimoniales présentes dans les communes :

- Patrimoine religieux : église, abbaye, chapelle, prieuré, presbytère, etc.
- Patrimoine agricole : ferme, étable, hangar, grange, silo, colombier, remise, etc.
- Patrimoine domestique : maison rurale, maison de bourg, maison à boutique, maison de notable, maison forestière, pavillon, pavillon de chasse, château, manoir, auberge, etc.
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire : mairie, école, poste, fontaine, lavoir, pont, gare, etc.
- Patrimoine artisanal et industriel : moulin, forge, tuilerie, garage, atelier, silo, etc.
- Urbanisme : place, cour, cour commune, lotissement, îlot, quartier, hameau, etc.

³ La carte qualitative localise les éléments patrimoniaux classés selon 4 degrés d'intérêt : élément repéré (qui a subi des transformations), élément intéressant, élément remarquable, élément exceptionnel.

LA COMMUNE DE COURSON-MONTELOUP

Histoire du site

Avant de s'appeler Courson-Monteloup, la paroisse s'est longtemps dénommée Launay-Courson, issue du fief éponyme correspondant en partie à l'actuel écart de la Gloriette. Ce n'est que par le décret présidentiel du 13 novembre 1882 que la commune devient Courson-Monteloup. Le nom de « Launay » viendrait de la présence d'aulnes sur le territoire. Très commun, on lui ajouta « Courson », nom d'un propriétaire terrien, peut-être celui de l'aulnaie en question selon l'abbé Lebeuf. Launay-Courson est une seigneurie importante avec droit de basse et moyenne justice, attestée dès 1498 et appartenant à la maison de Bourgogne jusqu'en 1552, date de sa donation à Charles Lamoignon, avocat au Parlement. C'est lui qui construit le manoir de la Gloriette, associée à une ferme fortifiée dotée d'un colombier, l'actuelle ferme de la Gloriette.

Le fief voisin nommé Cincehours, attesté dès 1158, se développe en un petit village autour du manoir érigé par Gilles Le Maître vers 1540, les actuels hameau et château de Courson. Son père, Geoffroy Le Maître, apparaît déjà comme le seigneur d'une double entité, la seigneurie de Cincehours et celle de Monteloup mentionnée pour la première fois en 1468. En 1559, une bulle papale consacre la chapelle seigneuriale de Cincehours (construite en 1543) en église paroissiale, sous le titre de la Nativité de la Sainte Vierge et de Saint Claude. La paroisse se compose alors du village de Courson, du hameau de Monteloup, et d'une partie de la Roncière. A la tête de cette seigneurie et paroisse de Cincehours se succèdent de hauts dignitaires du roi, conseillers ou présidents au Parlement de Paris. En 1640, François Du Tronchay, conseiller du roi, achète et réunit le fief de Launay-Courson à ceux de Cincehours et Monteloup. En 1670, par lettres patentes du roi Louis XIV, les terres fiefs et seigneurie de Launay-Courson, Cincehours et Monteloup sont érigés en comté-pairie sous le nom de Launay-Courson, avec reconnaissance de la paroisse de Cincehours et exercice de la justice au château éponyme. La Gloriette, auparavant rattachée à la paroisse de Vaugrigneuse, rejoignant celle de Cincehours en 1671, cette nouvelle entité administrative et politique de comté-pairie de Launay-Courson correspond alors à l'emprise communale actuelle. En 1676, le manoir Cincehours est transformé en véritable château, tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Au 19^e siècle, peu de changements pour la commune : le hameau de Monteloup supplante le village de Courson en termes de densité bâtie, et les minuscules hameaux de la Bérarderie et du Couvent y sont intégrés. A cette époque, deux grandes fermes se partagent encore la majorité des terres cultivées : la Gloriette et la ferme de Courson, propriétés des châtelains. On cultive alors sur le territoire des céréales et des productions maraîchères (carottes, betteraves, radis, choux, haricots, etc.) qui alimentent les marchés d'Arpajon et de Monthléry. La production laitière est quant à elle destinée aux marchés parisiens. La population ne compte presque pas d'artisan ou commerçant, de tâcherons ou ouvriers agricoles, mais plutôt des propriétaires ou locataires qui travaillent la terre pour eux-mêmes. Elle reste par ailleurs stable jusque dans la seconde moitié du 20^e siècle.

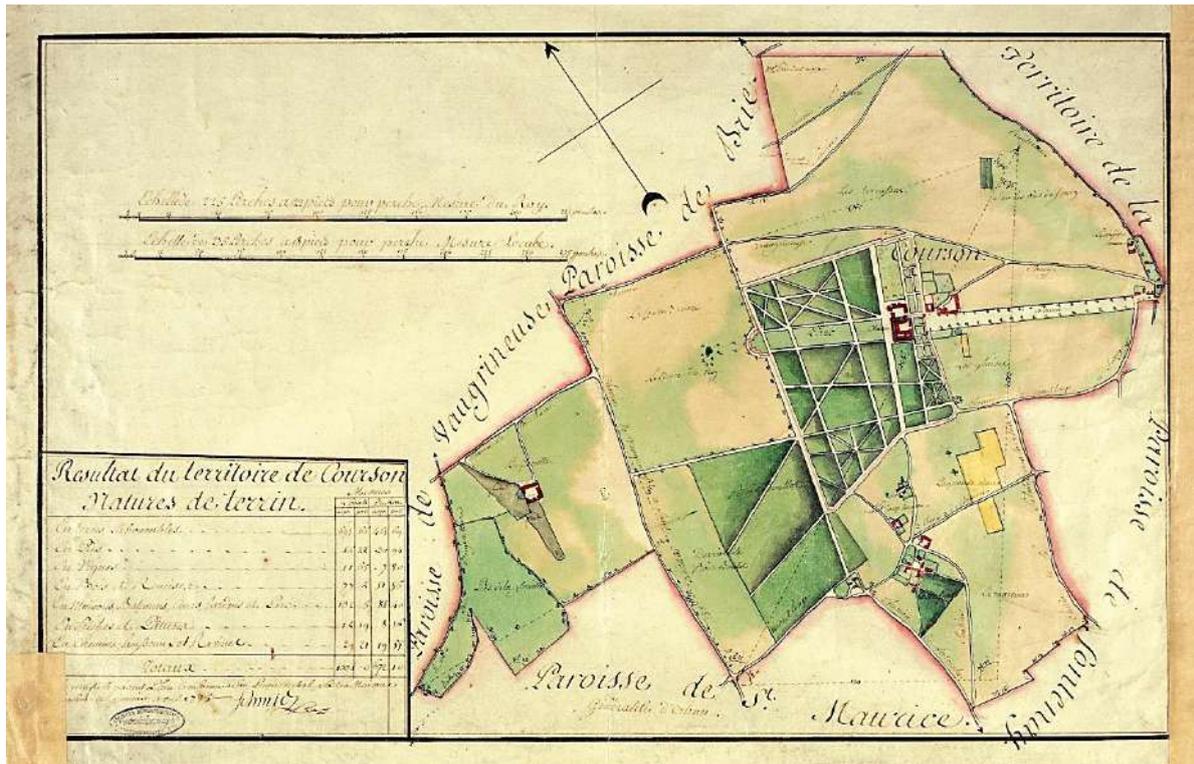
Il faut attendre le tournant des années 1960-1970 pour voir sortir les premiers pavillons à Monteloup et à la Roncière, et assister à un début de hausse démographique dans la commune. Le phénomène pavillonnaire reste cependant très discret, la commune garde un très fort caractère rural dominé par la présence de son château, bien que des lotissements se soient développés aux marges de Monteloup et surtout à la Roncière.



Carte de Cassini (extrait), vers 1744 ©Géoportail



Carte des chasses du Roi (extrait), vers 1765 ©Gallica (BnF), feuille 11 « Arpajon »



Plan d'Intendance, vers 1785 ©ADE C1/73

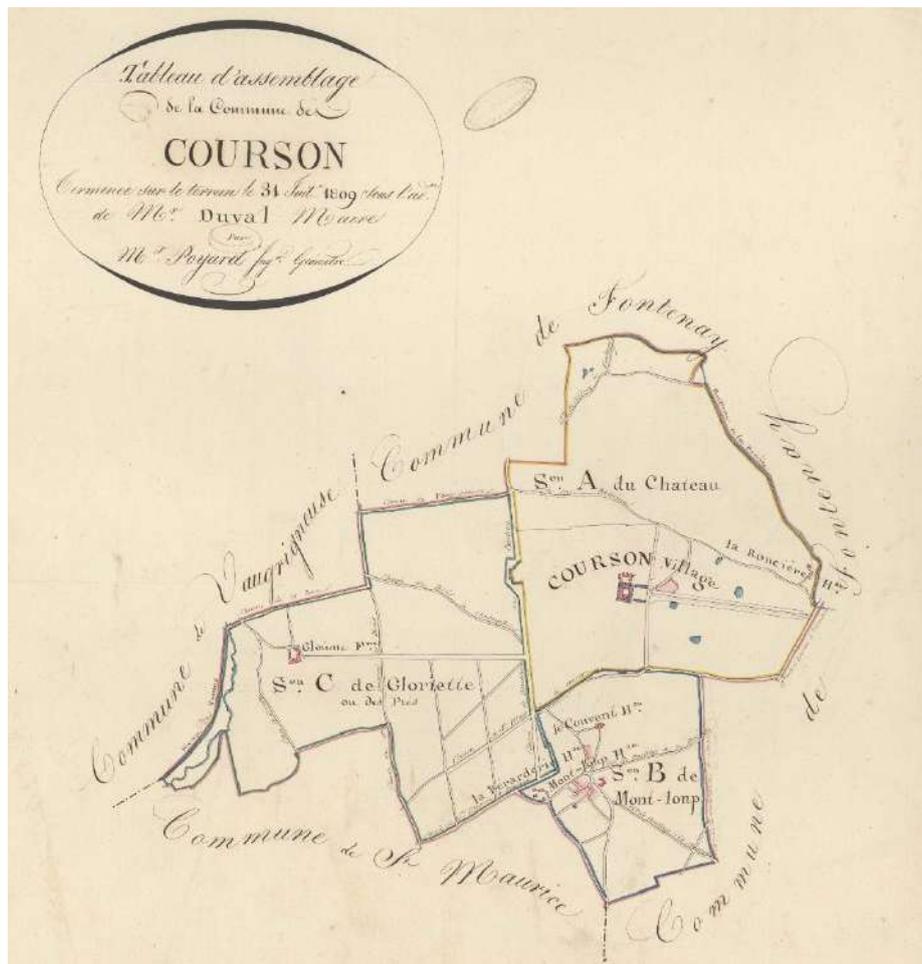


Tableau d'assemblage du cadastre napoléonien, 1809 ©ADE 3P_058



Carte d'Etat-major (extrait), illustrant la topographie de Courson-Monteloup, 1818-1824 ©Géoportail

Topographie

La commune de Courson-Monteloup est située au sud-est du plateau céréalier de Limours, dans une plaine en contrebas de celui-ci, dans le Pays du Hurepoix. Ancien territoire agricole et en partie viticole, il compte actuellement 600 habitants environ. Les limites communales sont majoritairement naturelles, le territoire étant marqué par trois entités paysagères : au nord-est, le plateau agricole limité par le rû de la Charmoise ; au centre, le bois des Bouleaux et le parc de Courson ; à l'ouest, un paysage plus vallonné et irrégulier bordé par le ruisseau de Prédecelle. Ailleurs, l'eau affleurant est encore en partie visible par la présence de mares, lorsqu'elles ne sont pas comblées ou asséchées, ou de remises boisées (bosquets). Enfin, au sud, les étendues agricoles établissent une continuité avec les communes de Saint-Maurice-Montcouronne et Fontenay-les-Briis.

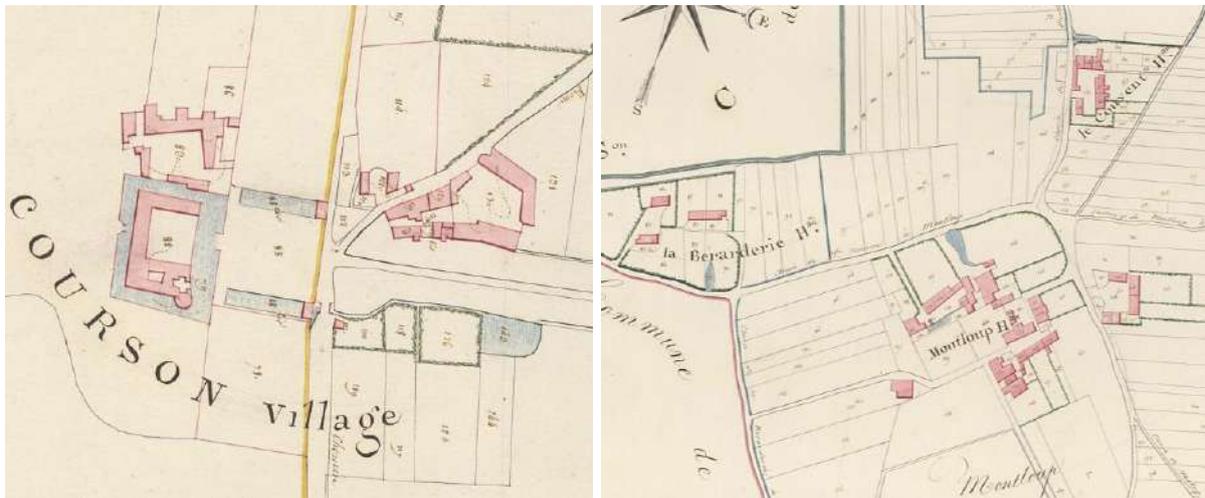
Morphologie urbaine

Courson-Monteloup possède un habitat divisé en quatre entités bâties. Il se compose de : Monteloup, simple hameau constitué de quelques bâtisses disséminées de manière irrégulière et encerclées de nombreuses parcelles agricoles, devenue la partie la plus construite du territoire communal ; des hameaux de Courson au centre de la commune organisé face au château et de la Roncière au carrefour des D152 et D3 à cheval sur Fontenay-les-Briis ; et de l'écart constitué par la ferme de la Gloriette à l'ouest. Ces entités bâties, entrecoupées d'espaces boisés ou de prairies/champs, sont groupées autour de points de centralité : place de la Mairie à Monteloup, cour commune à Courson, croisement viaire à la Roncière. Le territoire est desservi par deux axes routiers structurants : la D152 au nord de la commune, reliant Limours à Arpajon, qui croise à la Roncière la D3, axe nord-sud, reliant Dourdan à

Orsay, les vallées de la Rémarde et de l'Yvette. Entre ces deux axes, la commune est demeuré à l'écart des grandes voies et de l'urbanisation qu'elles accompagnent.

En termes de morphologie, on constate pour les noyaux anciens du village et des hameaux une implantation discontinue et non homogène des constructions, alignées sur rue par leurs pignons ou leurs longs murs, ou bien en fond de parcelles, parfois reliées entre elles par des murs de clôture peu élevés ou surmonté d'une grille. La qualité des murs anciens en moellons de meulière et de grès enduits à la chaux participe de l'intérêt morphologique du village de Monteloup et du hameau de Courson. Par ailleurs, le processus d'urbanisation que connaît la commune depuis une cinquantaine d'années, à travers la constitution de marges pavillonnaires, forme un tissu urbain plus lâche de maisons en cœur de parcelles. Il s'agit cependant d'une densification modérée du bâti traditionnel au regard du phénomène de périurbanisation qui touche les communes voisines.

D'un point de vue paysager, notons la présence marquante à l'échelle communale du château avec son parc ceint de murs et surtout son allée d'honneur plantée de pins et de feuillus. Il s'agit d'un aménagement historique aujourd'hui à l'abandon, malheureusement pas mis en valeur. Par ailleurs, Courson et Monteloup sont très végétalisés, que ce soit par ces alignements ou par des plantations d'agrément (allée du château, place des tilleuls devant la mairie), par une végétation plus spontanée de sols enherbés, pieds de murs, buissons, plantes grimpantes, ou encore par des arbres isolés dans les cours. Autant d'éléments patrimoniaux ou paysagers qu'il convient de préserver.



Sections A (château) et B (Monteloup) du cadastre napoléonien, 1809 ©ADE 3P_058

ÉTAT DES LIEUX PATRIMONIAL

La commune de Courson-Monteloup possède un important patrimoine rural et agricole. Eloigné des grands axes de passage, elle n'a subi que peu de transformations malgré une relative densification et certaines pratiques de ravalements néfastes au bâti ancien, influencées par un modèle urbain, notamment dans les hameaux isolés. L'inventaire du patrimoine achevé en 2019 a permis de recenser vingt-trois éléments patrimoniaux sur le territoire communal. Lors d'un inventaire, on analyse toute construction ancienne bien conservée : elle peut être un *typicum* lorsqu'elle est représentative d'une typologie et/ou d'une époque précise, et un *unicum* lorsqu'il s'agit d'un exemple unique en son genre. L'étude de terrain tend à mettre en évidence les typologies architecturales dominantes qui sont analysées et localisées sur les cartes jointes au présent document. Le but est d'en définir les caractéristiques et les spécificités propres à la commune qu'il s'agit de préserver. Deux typologies ressortent de l'inventaire communal, les maisons rurales et les fermes à cour, reflétant le caractère rural et agricole de Courson-Monteloup, à peine contredit par la zone pavillonnaire de la Roncière. Enfin, le petit patrimoine rural est, lui aussi, bien représenté : puits, pompe à eau, remise, grange, autant de témoignages de la ruralité et des modes de vie anciens.

I – Le patrimoine d'Ancien Régime

1. Généralités

Le bâti et les formes urbaines héritées de l'Ancien Régime sont attestés sur le cadastre napoléonien de Courson daté de 1809. Ce document, systématiquement relevé pour chaque commune française au début du 19^e siècle, fixe un état des lieux précis du foncier et de l'immobilier au cours des premières décennies post révolutionnaires. La conclusion que l'on peut tirer de son observation est la remarquable persistance de la quasi-totalité du tissu bâti ancien de la commune. Le village de Monteloup et le hameau de la Roncière n'ont été que très tardivement densifié et complété de zones pavillonnaires. Le tissu ancien s'inscrit dans un parcellaire de taille moyenne à petite, de forme assez irrégulière. Il est très peu dense et se compose de maisons en front de rues, parallèles ou perpendiculaires à celles-ci, voire en retrait de la rue ou en cœur d'îlot, et de plusieurs fermes sur cour. Les constructions anciennes présentent une architecture traditionnelle en moellons de meulière, recouverts d'un enduit à la chaux la plupart du temps à pierre vue, alliés aux blocs de grès taillés employés pour les soubassements, les chaînes d'angles et les encadrements d'ouvertures des constructions. Les toitures sont quant à elles majoritairement en tuile, le plus souvent plates, et sont très rarement dotées de lucarnes. Le patrimoine d'Ancien Régime de la commune est avant tout marqué par la présence du complexe castral de Courson, et de l'ensemble bâti rural qui en dépend.

2. Le château de Courson

La chapelle seigneuriale

L'élément patrimonial le plus ancien et le plus évident d'une commune est bien souvent son église. En l'occurrence, à Courson-Monteloup, il n'y a pas d'édifice paroissial. Le village en fut doté à un moment de son histoire, en lieu et place de la chapelle seigneuriale du château de Courson. Elle sert d'église paroissiale de 1559 jusqu'à la Révolution. La chapelle de la Vierge (**fiche n°15**), construite en 1543, a été rebâtie en 1655 par Balthazar de Fargues sur les bases des murs d'un pigeonnier. Elle était implantée en partie sur les douves [plan d'Intendance de 1785] et en partie sur la cour de ferme. Cela témoigne de ses fonctions à la fois paroissiale et seigneuriale, et des contraintes d'accessibilité. Constituée d'une simple nef au chevet circulaire, elle est restaurée et "régularisée" dans les années 1820 par Emmanuel Aimé Damesme, dans un style classique : il fait ajouter la baie semi-circulaire, le péristyle à deux colonnes doriques et surmonté d'un fronton triangulaire, le clocheton et remplace la tuile par l'ardoise.



Vue aérienne, dans BERGER et WINGLER, Plein ciel sur l'Essonne, 2008



Chapelle du château de Courson, 2013

Le château

Le château de « Cincehours » (**fiche n°15**) est érigé au 16^e siècle par Gilles le Maître, premier président du Parlement de Paris. Il fait construire vers 1534-1543 par Blaise Amaury et Jean Arsillon un manoir de brique et de pierre comprenant un corps de logis, deux ailes basses en retour, ainsi qu'une chapelle. Les communs formant la cour au nord du château dateraient de ce siècle. En 1676, suite à l'érection en comté-pairie de Launay-Courson et de l'établissement de la justice à Cincehours, Nicolas de Lamoignon de Bâville transforme le manoir d'origine en château d'architecture classique, toujours en brique et pierre. Entre autres, le corps central est élargi et unifié sous un seul comble, et les deux pavillons latéraux du 16^e siècle sont conservés. En 1812, le domaine revient à Jean Thomas Arrighi de Casanova, duc de Padoue, qui fait transformer le jardin à la française en jardin pittoresque par Louis Martin Berthault. Il fait rénover les communs et restaurer la chapelle par Emmanuel Aimé Damesme. Son fils, le second duc de Padoue, préfet de la Seine et Oise, sénateur et ministre de l'Empire, poursuit au milieu du 19^e siècle les transformations des intérieurs avec l'architecte Delarue et le peintre Denuelle, et du jardin avec Denis et Eugène Bühler. En 1860, une machine à vapeur *Stolz* est installée dans le château d'eau, puis un moteur à essence en 1930 ; le château d'eau fonctionne jusqu'en 1975.

Le château est composé d'un corps de logis principal et de deux ailes en retour d'équerre, formant un plan en « U ». Il est construit en pierres de taille en grès pour les soubassements, les chaînages d'angles, les encadrements d'ouvertures et la partie centrale de la façade, et en briques pour les trumeaux. La partie centrale de la façade principale est la plus richement décorée de motifs réalisés en stuc : des drapés surmontent les ouvertures du rez-de-chaussée et la lettre « P » du Duc de Padoue, couverte d'une couronne à cinq branches et encadrée de palmes, celles du premier étage. Deux bustes romains en stuc sont placés de chaque côté de la fenêtre centrale. La partie en rehaut est surmontée d'un fronton triangulaire percé d'un oculus, encadré de guirlandes de végétaux et surmonté d'une coquille. De simples palmes et drapés décorent le reste de la façade et celles des pavillons des ailes en retour. Les dépendances se situent au nord du château et forment une ferme sur cour avec au sud la chapelle, au nord les écuries et la grange, à l'est l'étable, la laiterie et le poulailler et à l'ouest la remise pour les carrosses. Le château d'eau, construit au 17^e s. en moellons de meulière et pierres de grès taillées à l'ouest des écuries, est un élément exceptionnel conservant son système hydraulique, son réservoir et son manège à chevaux de forme circulaire. Deux serres se situent plus au nord dans le parc, ainsi qu'un petit pavillon en bois et un étang creusé au 19^e siècle, tandis qu'environ un tiers du domaine est laissé en forêt. Enfin, deux pavillons et une grille, prolongée par une allée plantée d'arbres jusqu'au hameau de la Roncière, délimitent à l'est l'entrée du château.



3. L'enclos presbytéral

A quelques pas plu à l'est se dressent l'ancienne ferme du château, quelques maisons rurales et le presbytère qui appartenait au domaine. Construit au 18^e siècle, probablement par les seigneurs de Courson, les Lamoignon, le presbytère (fiche n°18) était destiné au logement des prêtres de la paroisse. Ils sont tous deux implantés sur une parcelle de grande dimension, délimité par un enclos. Bien que très dégradé, le presbytère est intéressant pour son architecture régulière et symétrique, ses pierres de grès taillées, et ses volumes imposants comparés aux maisons rurales voisines. Cette distinction s'explique par le statut social du clergé pour lequel ce bâtiment a été construit. L'utilisation de l'ardoise en toiture est aussi un marqueur de richesse pour cette région où le matériau traditionnel est la tuile, produite avec l'argile locale. Mais ce bâtiment porte les stigmates de l'abandon : les menuiseries sont cassées, les vitres ont disparu, les deux fenêtres du rez-de-chaussée ont été murées de parpaings et l'enduit des façades se dégrade. A l'angle nord du bâtiment, un modeste puits rappelle des modes de vie ancestraux, tandis que dans son prolongement, un muret surmonté d'une grille délimite ce qui devait être le jardin du presbytère, aujourd'hui en friche et dont le perron d'accès au niveau du portail en fer forgé a disparu. En face, de l'autre côté d'une petite cour, la remise, déjà présente sur le cadastre napoléonien de 1809, a vraisemblablement été reconstruite ou remaniée sous le Second Empire d'après son style. Il associe la meulière enduite en façade, aujourd'hui au ciment mais autrefois à la chaux, à la brique rouge pour les encadrements d'ouvertures, doublée d'un bandeau lissé couleur claire, et les chaînages d'angles, et la meulière rocaillée pour le soubassement, tandis que des aisseliers en bois soutiennent la toiture débordante en tuiles plates.



4. Les structures rurales

Les maisons rurales

Marquée par sa modestie, l'un des patrimoines quantitativement majoritaires à Courson-Monteloup est la maison rurale. Sept exemples bien conservés ont été repérés dans l'étude. Les maisons rurales sont de plan allongé et d'implantation variée, perpendiculaires, alignées sur rue ou en retrait. Construites de plain-pied, dotées d'un grenier de stockage, elles peuvent être accompagnées d'annexes agricoles plus modestes encore, parfois regroupées sous le même toit que l'habitation. Leur architecture sobre, marquée par l'irrégularité de leurs ouvertures, est rarement dotée d'un décor en façade, éventuellement cantonné à un jeu d'enduits de couleurs différentes. Les maisons rurales ont bien conservé leur volume d'origine, mais leurs caractéristiques architecturales sont souvent mises à mal. L'aménagement d'un comble avec l'ajout de châssis ou de lucarnes mal proportionnés et la régularisation des ouvertures peuvent dénaturer ces maisons, tout comme la mode non locale et peu salubre de « décroûter » les enduits pour faire apparaître la pierre, ou celle de recouvrir la maçonnerie d'un épais enduit lisse. Elles constituent donc un patrimoine fragile et pourtant précieux pour l'identité rurale et villageoise de Courson-Monteloup.

Parmi les plus anciennes maisons rurales, figurant au cadastre napoléonien de 1809, on trouve celles du hameau de Courson implantées autour d'une cour commune, face au château et vraisemblablement de la même époque (16^e ou 17^e siècle). Celle du 1 esplanade du Château (fiche n°16), a accueilli l'école du village au 18^e s. Elle se compose d'une extrémité carrée avec une toiture en pavillon (partie ayant abriter la salle de classe à l'étage), et d'une aile plus basse avec une partie habitation et des écuries à l'est, avec une porcherie/poulailler en appentis accolée. Elle présente également un ensemble d'éléments pittoresque, un seuil pavé de grès, un petit banc en pierre, des huisseries, cheminées et lucarnes anciennes.



En face, au n°2, une autre maison rurale (**fiche n°19**) avec son enduit ancien et sa lucarne passante à croupe côté cour, accompagnée d'une annexe en pierres de grès, un pignon en bois et torchis et une belle toiture en tuiles plates est, elle aussi, restée « dans son jus ».

Au lieu-dit « Le Couvent », une maison rurale et ses annexes agricoles sont implantées de part et d'autre d'une cour au bout d'un chemin (**fiche n°12**). Au nord, la bâtisse abritait d'ouest en est l'étable qui a conservé sa porte à

hussel, la cave, le grenier, l'habitation et l'écurie. Ces deux dernières parties ont, contrairement aux autres, subi des modifications par la création de nouvelles ouvertures et l'emploi du ciment. Dans le bâtiment d'en face, au sud de la cour, une étable prolongée d'un hangar complète l'ensemble.



La cour commune

Autre exemple typique des structures rurales de la région : la cour commune. Système d'organisation de plusieurs modules mitoyens autour d'un espace libre central, la cour commune regroupe traditionnellement du logement (petits cultivateurs, journaliers travaillant pour le château ou la ferme de Courson), des abris pour animaux, un espace de travail (la cour essentiellement) et des espaces de stockage. Seul exemple préservé, la cour commune du château (**fiche n°22**), mentionnée plus haut, a conservé ses maisons mitoyennes datées du 16^e ou 17^e siècle dans leur volume d'origine (**fiche n°19**). Elles présentent toutes une organisation similaire, lisible sur les façades principales, à savoir le rez-de-chaussée réservé à l'habitation et l'étage au stockage, marqué par des gerbières. La comparaison avec le cadastre napoléonien de 1809 montre une configuration en entonnoir identique à l'actuelle, à l'exception de deux petits bâtiments qui sont venus s'ajouter/disparaître. Au fond de la cour se trouve un puits à poulie (**fiche n°20**) qui ne figure pas sur le cadastre de 1809. Il est cependant probable que ce soit un oubli et qu'il soit plus ancien. Il est intéressant en tant que témoin des modes de vies ancestraux du monde rural, d'autant qu'il est plutôt bien conservé et de belle taille. Sa maçonnerie de moellons en meulières, grès et calcaire, est visible sous un enduit dégradé. Les murs de la margelle curvilignes soutiennent toujours le système de poulie et le treuil permettant de remonter l'eau.



Cadastral napoléonien, 1809 ©ADE 3P_058

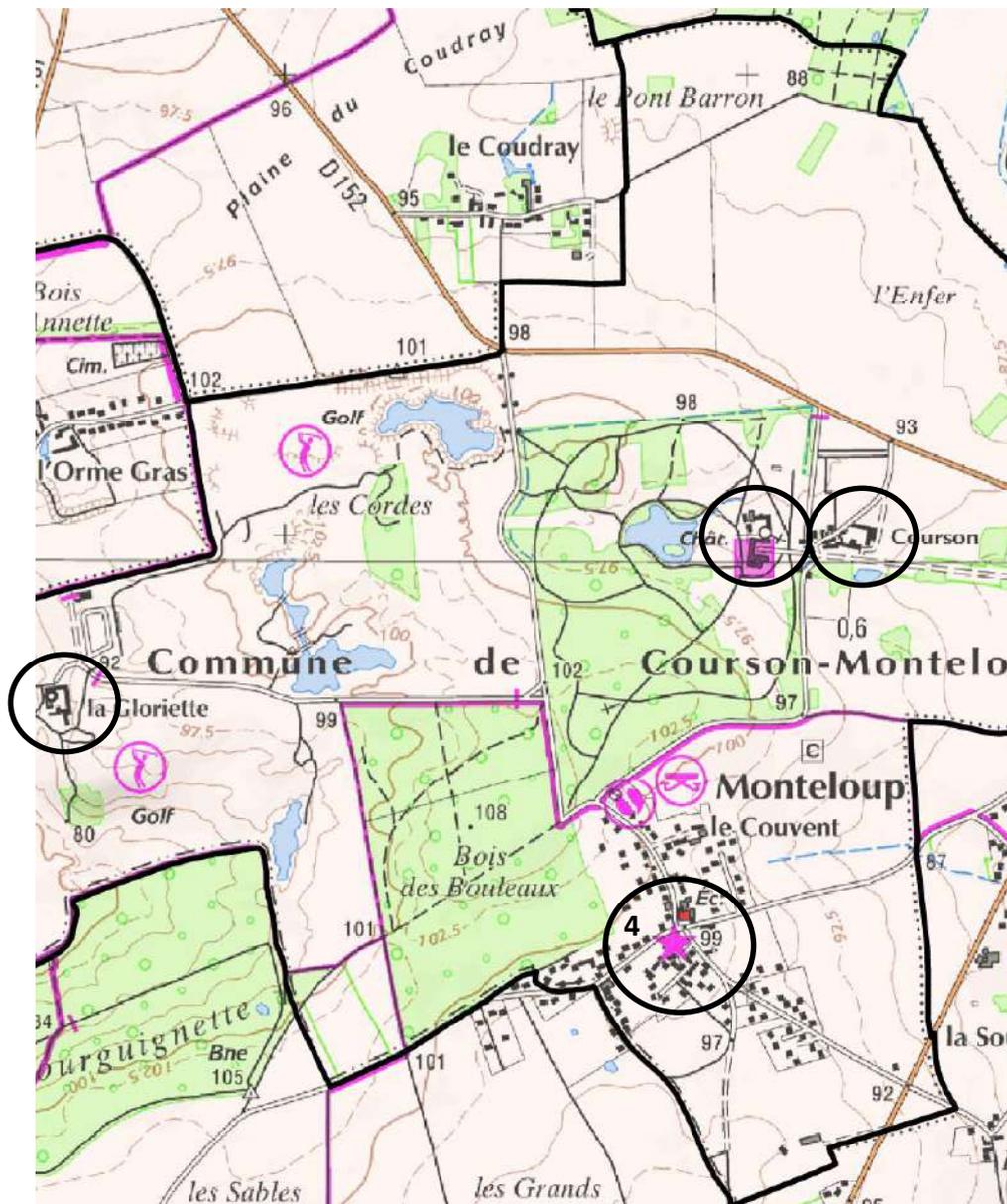


Vue aérienne ©Géoportail



5. Le patrimoine agricole : les fermes

L'une des richesses patrimoniales de la commune réside aussi dans ses nombreuses fermes anciennes. Globalement de taille moyenne et bien conservées, quatre sont inscrites dans le tissu bâti du village de Monteloup, deux sont à Courson, l'une dans le hameau et l'autre constituant les dépendances du château, tandis qu'un seul corps de ferme est isolé, celui de la Gloriette qui a subi des transformations mais a conservé son majestueux colombier témoin d'une prérogative seigneuriale. Le territoire compte ainsi sept fermes qui ont gardé leurs volumes, leurs murs anciens et leurs caractéristiques architecturales permettant la lecture des anciens usages. Deux d'entre elles sont particulièrement remarquables : celle du hameau de Courson, et celle de Monteloup.



Carte localisant les sept grandes fermes patrimoniales à Courson-Monteloup

La ferme du château

La ferme de Courson (**fiche n°17**) aurait été constituée à la même époque que le manoir de Cincehours, édifié en 1534 pour Gilles Le Maître. La comparaison entre le cadastre napoléonien de 1809 et le cadastre actuel montre qu'elle n'a pas beaucoup changé depuis 200 ans, voire même depuis les plan d'Intendance de 1785 et carte des chasses du Roi de 1765, plus schématiques. Seule l'aile orientale (étable et écurie), formant un L en continuité du logis, semble dater du 19^e siècle. La cour, bordée par trois ailes de bâtiments, est accessible par deux portails, l'un au sud et l'autre au nord-ouest, doublé d'une porte piétonne cintrée en pierre de grès taillée. Le volume, la hauteur, mais aussi les proportions des ouvertures différencient chaque bâtiment et, de fait, permettent de distinguer les anciennes fonctions. Le logis, situé au nord à proximité de la porte piétonne, est suivi de l'étable, des écuries et de la charreterie surmontée de greniers. La grange et le hangar sont placés au sud de la cour. Un bâtiment plus bas est implanté dans la continuité de ce hangar au nord-ouest. Il aurait abrité une forge, tout au moins au cours du 20^e siècle [source orale]. Une pompe à eau et un puits, situés à proximité de l'entrée, témoignent des modes de vie ancestraux et complètent un ensemble patrimonial bien conservé, dont les chaînages d'angles en gros appareil de grès accentuent la monumentalité.



La petite ferme de Monteloup

A Monteloup, la ferme du 1 rue du Bois Bourbon (fiche n°4) est, elle aussi, remarquable. Bien qu'elle ait conservé ses bâtiments agricoles, elle est aujourd'hui implantée dans un espace urbanisé dont l'essentiel des constructions sont des pavillons modernes. La ferme de petite dimension se compose de deux corps de bâtiments de part et d'autre d'une cour en longueur construits sous l'Ancien Régime et attestés sur le plan d'Intendance de 1785. A l'est, la « maison bloc » abritait une grange accessible depuis le pignon nord, l'habitation, et une étable en partie sud. La foulerie ajoutée au nord-est entre 1785 et 1809, communique avec une cave voutée et témoigne d'une activité viticole dans le Hurepoix. Elle a connu une extension dans son prolongement au nord au 19^e siècle pour le stockage du matériel agricole. A l'ouest, face au corps de logis, subsistent deux bâtiments mitoyens accueillant une écurie ainsi qu'une soue à cochon et un poulailler en appentis, tous deux mieux préservés que la « maison bloc » où une réfection d'enduit en pierre apparente et quelques modifications d'ouvertures ont été réalisées. Un jardin prolongeant la propriété au nord est aujourd'hui occupé par une ferme (fiche n°5) construite dans le deuxième quart du 19^e siècle et présentant la même typologie de « maison bloc » regroupant sous un même toit le logis, l'étable et la grange.



II – Le patrimoine du 19^e siècle

1. Généralités

La Révolution a entraîné peu de changement dans le découpage du territoire et la sociologie locale, les demeures bourgeoises ou de villégiatures étant quasiment inexistantes. La population n'augmentant pas au 19^e siècle, le tissu urbain n'évolue que de manière insensible par de nouvelles constructions ; il faut attendre la seconde moitié du 20^e siècle pour voir l'enveloppe urbaine s'élargir et se densifier. Les bâtisses demeurent en moellons de meulière enduits à la chaux, avec l'apparition de l'emploi de la brique comme décor (chaînes d'angles et encadrements d'ouvertures). Les toitures sont quant à elles majoritairement en tuile, le plus souvent plates mais aussi mécaniques (à emboîtement) à partir de la seconde moitié du 19^e siècle. Sur le plan économique, quelques fermes de taille modeste voient le jour à Monteloup, densifiant le hameau qui concurrence rapidement le petit village historique de Courson, tandis que leurs aînées s'agrandissent et s'adaptent aux nouvelles techniques agricoles et à l'augmentation des rendements. La fin du 19^e siècle est aussi synonyme d'aménagements publics.

2. Les petites fermes

Parmi les exploitations agricoles constituées après la Révolution, au cours du 19^e siècle, se trouvent les deux fermes du centre bourg, de part et d'autre du carrefour principal face à la mairie. Au 2 rue des Grandes Bornes (fiche n°5), la date « 1858 » inscrite dans la cave de la maison pourrait correspondre à la construction du logis de la ferme, tandis que les bâtiments secondaires semblent légèrement plus anciens. L'imposante bâtisse, alignée sur la rue du Bois Bourdon et abritant autrefois la grange, l'étable, l'habitation et la remise à foin, est prolongé au sud-ouest d'un hangar à bois visible de la rue et au nord-est de l'ancien four à pain. Des percements côté rue d'une façade qui était aveugle à l'origine est la principale dénaturation du corps de ferme (six fenêtres en PVC avec des appuis en briques contemporaines), et une maçonnerie enduite au ciment. Côté cour, certaines ouvertures ont également été modifiées par leur proportion ou leur matériau, bien que la porte charretière de la grange soit restée intacte. Les bâtiments secondaires de la ferme, de proportions diverses et implantés en fond de parcelle, étaient destinés à un usage agricole. Du nord-est au sud-ouest : une écurie, un grenier, une laiterie et un hangar ouvert qui semble plus récent. En pendant, la ferme située en face, au 1 rue des Grandes Bornes (fiche n°7), a été constituée au tout début du 20^e siècle.





3. Maisons rurales et villégiature

Au 19^e siècle, période de l'émergence d'une nouvelle classe sociale bourgeoise qui cherche à s'affirmer, les fermes et maisons rurales restent les typologies dominantes dans la commune. Toujours caractérisées par leur simplicité, elles sont parfois plus régulières dans leurs percements, comme c'est le cas de la maison rurale du 18 rue du Bois Bourdon (**fiche n°1**). Celle-ci, située en fond de cour et comportant un grenier d'une certaine hauteur, est complétée d'une étable/écurie et d'un appentis en front de rue. A côté, au n°16 de la rue (**fiche n°2**), la maison rurale, aujourd'hui divisée en deux propriétés, a été personnalisée d'un décor de façade au tournant des 19^e et 20^e siècle, enduit rocaillé de couleur rose et encadrements en brique, lui conférant un aspect plus typique des maisons bourgeoises ou de villégiature.



Une seule villa a été répertoriée au 2 rue du Bois Bourdon (fiche n°23), datant de la seconde moitié du 19^e siècle. Jouissant d'une position avantageuse en centre-bourg sur une parcelle d'angle, récemment divisée et lotie, elle se présente en retrait de la rue derrière un mur de clôture et accessible par un portail. De plan carré, la maison est enduite, couverte d'une toiture à quatre pans en ardoise à épis de faîtage, et reçoit une modénature simple : pilastres d'angle, encadrements d'ouverture, corniche.



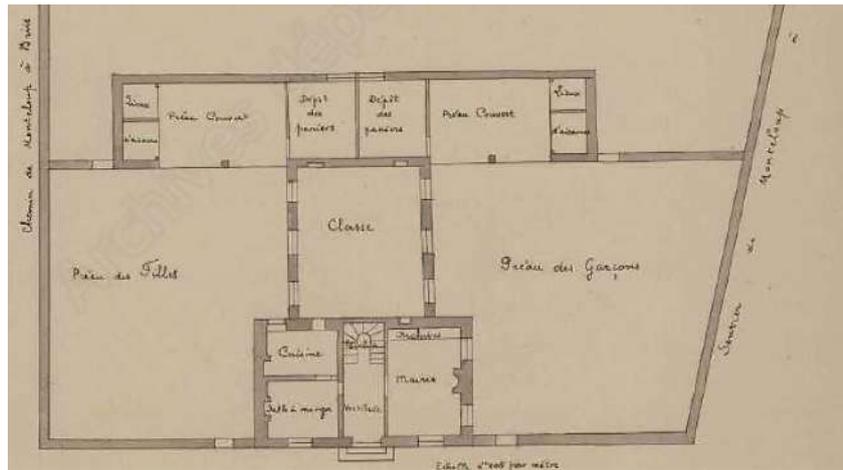
4. Le patrimoine public



Outre l'émergence d'une architecture bourgeoise, le 19^e siècle est aussi celui de la construction d'infrastructures publiques et notamment municipales. Il s'agit surtout d'aménagements liés à l'approvisionnement en eau et à l'exercice de nouveaux droits et services publics. A Monteloup, on notera la pompe à eau (fiche n°8) au croisement face à la mairie, installée entre 1930 et 1940 à l'emplacement d'un ancien puits communal creusé en 1875. Le système de chaîne à godets puisait l'eau à 18 mètres de profondeur. La pompe est posée sur deux pieds soutenant la partie semi-circulaire qui loge le mécanisme hydraulique, dont le dégorgeoir est décoré d'une tête de lion. L'inscription « DRAGOR Bt^e S.G.D.G », figurant de chaque côté, signifie « Dragor breveté sans garantie du gouvernement ». Ce modèle unique de pompe a été fabriqué entre 1923 et 1959 par la société *Dragor* située au Mans et créée par Henri Legou en 1919. Aujourd'hui, elle est obsolète et des barres métalliques la protègent des véhicules.

Face à elle, de l'autre côté du carrefour principal de Monteloup, la mairie-école (fiche n°10) trône sur la place des Tilleuls aménagée lors de sa réalisation. La mairie-école est l'édifice symbole de la citoyenneté dans les territoires ruraux : c'est le lieu où elle se construit et où elle s'exerce. Entre 1840 et 1914, toutes les communes du Parc naturel se dotent de ce nouvel édifice public. Le projet de construction d'un bâtiment regroupant mairie et école mixte laïque est approuvé par le conseil municipal de Courson-Launay en 1878, les enfants de la commune se rendant à l'école de Vaugrigneuse depuis 1809. Pour se faire, plusieurs propriétés sont achetées par la commune en 1880, et les plans sont signés par Baurienne, architecte de la Ville et du canton de Dourdan. Les travaux se déroulent de 1880 à 1881 et l'ouverture de l'école, prévue pour accueillir 40 élèves, a lieu le 1^{er} juin 1881. La mairie-école de Courson-Monteloup présente un plan en T, avec la salle de classe à l'arrière. La mairie se trouve à l'origine à droite au rez-de-chaussée et fait pendant à la salle à manger et à la cuisine de

l'instituteur dont elle est séparée par le vestibule d'entrée. Ce dernier conduit à un escalier desservant les chambres du logement de l'instituteur situées à l'étage. Perpendiculaire à ce corps de bâtiment, se trouve la salle de classe mixte à l'arrière, ouverte sur deux cours distinctes pour les filles et les garçons. Un enduit clair recouvre



Plan de la mairie-école, *Monographie communale*, 1899, AD 78

l'édifice bâti en moellons de meulière. La façade est symétrique et ternaire, typique des mairies-écoles du 19e siècle. La porte d'entrée, centrale, est encadrée de deux fenêtres que l'on retrouve à l'étage. Malgré sa sobriété, l'architecture de la mairie-école est ponctuée d'ornements, notamment de deux inscriptions. « 1880 », la date du début de la construction, surplombe la porte d'entrée, tandis que la mention « MAIRIE-ÉCOLE » est placée dans un cadre au premier étage. Aussi, des bandeaux enduits délimitent le rez-de-chaussée du premier étage et marquent les angles du bâtiment. La toiture de l'édifice se distingue du reste du village par son matériau, l'ardoise, et par certains détails comme les épis de faîtage métalliques aux extrémités et le campanile abritant une cloche. L'alignement de ce campanile, d'une horloge placée à l'aplomb du mur, des inscriptions gravées et de la porte d'entrée forme une ligne verticale qui renforce la solennité de l'institution républicaine qui se construit justement en cette fin de 19e siècle. Chose rare, l'édifice a gardé sa double fonction malgré les extensions successives à l'arrière, réalisées au cours du 20e siècle, et présente un aspect relativement identique à celui d'origine.



CONCLUSION

Statistiques de l'inventaire de Courson-Monteloup

TYPOLOGIES PATRIMONIALES						
Pat. religieux	Pat. agricole	Pat. domestique	Pat. public	Urbanisme	Mobilier urbain	TOTAL
1,5 (6,5%)	9 (39%)	8,5 (37%)	1 (4,5%)	1 (4,5%)	2 (8,5%)	23 (100%)
Chapelle 0,5 Presbytère 1	Ferme 6 Grange 2 Remise 1	M. rurale 7 Villa 1 Château 0,5	Mairie-école 1	Cour commune 1	Puits 1 Pompe à eau 1	

DEGRÉS D'INTÉRÊT					
<u>Repéré</u> 2	<u>Intéressant</u> 17	<u>Remarquable</u> 3	<u>Exceptionnel</u> 1	23	
8,5%	74%	13%	4,5%	(100%)	

Intérêt de la commune

Courson-Monteloup possède de grandes qualités paysagères et patrimoniales, qui se concentrent notamment autour d'un ensemble exceptionnel, celui du hameau de Courson. Il constitue la partie la plus intéressante de la commune, un site de grand intérêt patrimonial et esthétique réunissant entre champs et forêt le château avec ses grilles, ses pavillons, ses communs et son parc, l'allée menant à son entrée, et le hameau regroupant autour d'une cour commune un beau puits, des maisons rurales parfaitement préservées, une ferme remarquable et l'enclos presbytéral. Ces bâtisses sont néanmoins aujourd'hui vétustes et un début de rénovation prouve qu'elles auraient besoin d'une restauration dans le respect des techniques traditionnelles. Par leur nombre et leur monumentalité, les fermes sont également un patrimoine historique et architectural très important à Monteloup.

Au-delà des édifices remarquables présentés au cours de cette synthèse, l'intérêt patrimonial de Courson-Monteloup se fonde surtout sur la morphologie de ses bâtiments, c'est-à-dire sur des persistances de volumes, de gabarits, et la lisibilité d'anciens usages, notamment en ce qui concerne les maisons rurales et les fermes. Tous ces éléments participent de la qualité patrimoniale du village et en préservent l'identité et le caractère rural. La présence de murs, cours et jardins, des emboîtements des volumes et des toitures de tuiles plates, crée un paysage d'un grand intérêt. On notera que, parfois, les façades arrière et le bâti dit secondaire sont mieux préservés que le reste du patrimoine et doivent en cela faire l'objet d'attention. Des ravalements ont eu pour effet de dénaturer des constructions, notamment les maisons rurales. En effet, les tendances de modifications perceptibles dans la commune, comme dans de nombreux villages ruraux du Parc naturel et d'ailleurs, sont : les percement malencontreux (ex. garages), la régularisation ou la modification des proportions des ouvertures, souvent reprises au ciment ; la disparition de l'enduit à pierre-vue, c'est-à-dire affleurant le nu du mur, au profit de la pose d'enduit ciment trop épais et lissé façon « pavillon », ou au contraire de la pierre apparente.

Préconisations architecturales

Les caractéristiques morphologiques et architecturales ayant été soulignées dans ce document, il reste à rappeler les principes élémentaires relatifs à la transformation du bâti ancien : le maintien des volumes existants (surtout ceux visibles depuis la voie publique), le respect des matériaux d'origine (maçonnerie et toiture), la pratique de l'enduit à pierre vue (affleurant les pierres) pour les constructions en moellons de meulière, l'emploi de menuiseries bois plutôt que PVC, la limitation du nombre de lucarne et l'inspiration des formes et rythme des percements existants (conserver le caractère irrégulier). D'un point de vue paysager, il s'agit de maintenir les murs, grilles et portails de clôture anciens, les emprises non bâties, champ et bois, les cours, ainsi que les pavages et espaces enherbés, les potagers et vergers encore existants.

SOURCES

- *Carte des Chasses*, vers 1765, feuille 11 « Arpajon ».

Archives départementales d'Essonne

- *Plan d'Intendance de Courson-Monteloup*, 1784, C1/73.
- *Cadastré napoléonien*, 1809, 3P 058/01 à 05.
- *Cartes postales anciennes*, 2Fi 058.
- *Monographie communale de l'instituteur*, 1899.
- *Archives communales*, 2O 395 à 2O 399.
- *Pré-inventaire de Courson-Monteloup*, 1976-1980.

Musée d'Ile-de-France (Sceaux)

- CP 19319 à CP 19326.

Bibliographie

- DAGNOT Jean-Pierre, *Chroniques du Vieux Marcoussis* (web) :
« Le château de Saint-Cehours, de 1490 à 1660 », août 2008
« La seigneurie de Saint-Cehour (1274-1586) », février 2011
- LEBEUF Abbé, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, vol. III, 1757, pp. 449-454.
- LE FLOHC Jean-Pierre (dir.), *Le Patrimoine des communes de l'Essonne*, Paris, Editions Flohic, 2002.
- KARGO, *Etat des lieux patrimonial de Courson-Monteloup*, 2009.